

GRAND CHAMBÉRY

# PROJET D'AGGLOMÉRATION

★  
GRAND  
CHAMBÉRY  
l'agglomération



## LA FABRIQUE 2.0 BILAN MI-PARCOURS

POUR UN TERRITOIRE UNI ET UNIQUE  
QUI PRÉSERVE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS  
ACTUELS ET À VENIR



# — édito —



**Thierry REPENTIN**  
*Président de Grand Chambéry*

**A**dopté en 2022, le projet d'agglomération « La Fabrique 2.0 » a été actualisé par le Conseil communautaire en novembre dernier. Véritable feuille de route de Grand Chambéry, ce document est une réponse pragmatique aux spécificités et besoins variés de nos 38 communes. Il fixe des objectifs clairs pour aménager, développer et dynamiser notre territoire de manière cohérente et durable et s'articule autour de cinq axes majeurs : **préserv**er la **qualité de vie**, **soutenir le développement économique**, **promouvoir la solidarité**, **renforcer la transition écologique et énergétique**, et **améliorer les services publics**.

Cette démarche collective repose sur 120 actions. À l'issue d'un bilan à mi-parcours, l'exécutif de Grand Chambéry, en lien étroit avec les services, a retravaillé les priorités d'ici 2026, en cohérence avec les moyens humains et financiers disponibles au sein de notre Agglomération. Ainsi certaines actions qui n'étaient pas fléchées comme prioritaires précédemment sont passées « cœur de cible ». Ces projets de premier ordre sont désormais au nombre de 39 et vous les retrouverez en détail dans ce document.

Le bilan compte déjà de nombreuses réalisations. Parmi elles, on peut citer la sécurisation de l'accès à l'eau dans les Bauges avec l'inauguration de la station d'épuration du Noyer en 2024 et l'ouverture de celle de Lescheraines début 2025, témoignant des moyens conséquents investis pour garantir un service essentiel.

Sur le plan de la mobilité, le nouveau contrat de délégation de service public pour les transports en commun a été conclu. Il apporte une amélioration significative pour tous les usagers, notamment dans les zones rurales comme les Bauges et dans les zones d'activités économiques. Ce renforcement du réseau répond à l'exigence d'un service public inclusif et adapté à la diversité des besoins.

Enfin, le schéma de développement touristique donne une orientation forte pour un tourisme du bien-vivre, équilibré entre montagne et plaine, entre culture, patrimoine et activités de plein air. Ce schéma s'inscrit dans une démarche durable, associant les socioprofessionnels, les parcs naturels régionaux, les opérateurs comme GCAT et le SMSB, ainsi que les communes, pour construire une gouvernance collaborative et fédératrice.

Ces réalisations illustrent comment Grand Chambéry, à travers des stratégies concertées et des projets concrets, accompagne la transformation de son territoire tout en préservant ce qui fait sa richesse et son identité. L'Agglomération poursuit ses efforts sur la base de son projet au service de la qualité de vie des habitants.



# Bilan à mi-parcours : une feuille de route confortée pour les actions de Grand Chambéry

Après deux années complètes de déploiement des 123 actions identifiées, un bilan à mi-parcours a été réalisé. Un travail approuvé à l'unanimité en Conseil communautaire le 7 novembre 2024 qui a conforté la trajectoire à suivre pour l'agglomération.

## ■ Ce bilan à mi-parcours avait vocation :

- de confirmer la vision partagée des enjeux pour l'avenir du territoire,
- d'ajuster et de reprioriser si nécessaire les actions,
- d'avoir une vision précise des sommes mandatées en fonctionnement et investissement et du taux d'exécution par rapport au prévisionnel établi en 2022.

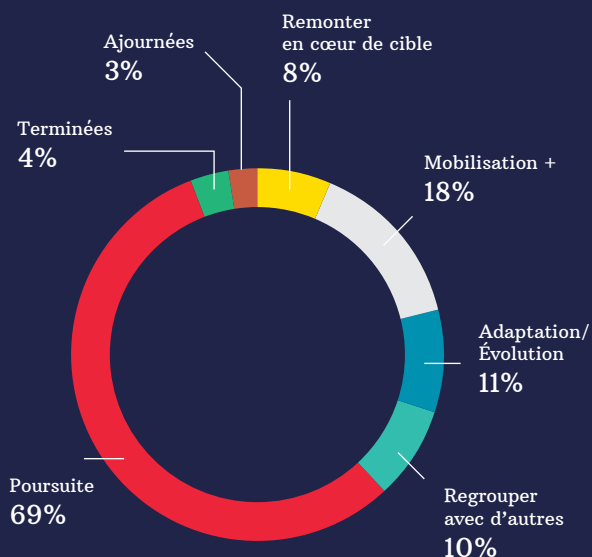
L'objectif n'était pas de réécrire ou de modifier le projet d'agglomération initial mais bien de s'inscrire dans la continuité des actions décidées en 2022.

Réalisé tout au long de l'année 2024, ce bilan a été produit conjointement par les vice-présidentes et vice-présidents et par les directions en plusieurs étapes : analyse et critérisation des actions, séminaire de travail de l'exécutif, bilan financier.

## 39 actions cœur de cible identifiées et 71 autres actions

Le travail d'analyse et de critérisation de chacune des 123 actions a permis de renforcer certaines, d'en faire évoluer, d'en ajourner, d'en prioriser... Ainsi à la suite du bilan, une nouvelle répartition a été actée en conseil communautaire le 7 novembre 2024 . Désormais, 110 actions sont identifiées dont 39 «cœur de cible» et 71 autres actions.

4 actions ont été complètement réalisées (capteurs de remplissage dans les conteneurs déchets, injection dans le réseau gaz de ville du biométhane issu de la méthanisation à l'Udep, changement de la production de froid à la patinoire, récupération de calories sur les eaux de lavage des filtres à la piscine de Buisson Rond) - et 3 sont ajournées.



Dépenses mandatées 2022-23 75 608 542 €

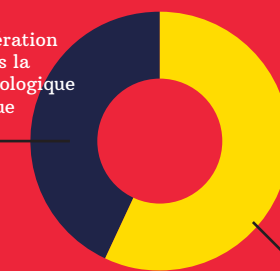
Projection 2022-2026 189 151 376 €



**40%**

**TAUX DE RÉALISATION**

Une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique  
43%



Une agglomération solidaire et attractive  
57%

## Un taux de réalisation du projet d'agglomération de 40%

Les dépenses mandatées en fonctionnement et en investissement sur les années 2022 et 2023 s'élèvent à 75,6M €. La projection des dépenses prévues au moment du vote en 2022 était de 190 M€ pour les 123 actions du projet et 3 M€ pour l'axe transversal stratégie d'aménagement et de foncier à horizon de la fin de l'année 2026. A ce stade, le taux de réalisation du projet d'agglomération de 40 % confirme une très bonne application des politiques publiques décidées pour le territoire.

— 39 actions “cœur de cible” —



AXE	ACTIONS	
une agglomération solidaire et attractive	<b>Soutenir les initiatives locales et le tissu économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Définir les secteurs à enjeux stratégiques (zones économiques existantes à requalifier notamment)</li> <li>— Développer un centre commercial de l'économie circulaire avec des opérations spécifiques et adaptées (exple : vélos reconditionnés)</li> <li>— Elaborer un schéma du réemploi et de l'économie circulaire</li> <li>— Lancer des Appel à Manifestation d'Intérêt pour maîtriser les caractéristiques architecturales et environnementales des projets</li> <li>— Mettre en œuvre la mutation des déchetteries en recycleries adaptées à l'enjeu du réemploi (dont la construction d'un nouveau site)</li> <li>— Poursuivre les interventions pédagogiques sur les politiques publiques conduites par l'agglomération (gestion des déchets, eau et assainissement, développement durable) auprès des scolaires (primaires, collèges, lycées)</li> <li>— Réhabiliter le campus de Jacob-Bellecombette</li> <li>— Soutenir financièrement les initiatives climat-air-énergie exemplaires des ménages et des acteurs économiques du territoire</li> </ul>
	<b>Bien habiter ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Intensifier la rénovation énergétique du parc privé, lutter contre l'habitat indigne et la vacance</li> <li>— Rechercher du foncier, des financements et partenariats pour offrir des conditions d'accueil à la communauté des gens du voyage</li> <li>— Renforcer l'attractivité du parc social existant</li> </ul>
	<b>Etre à l'écoute des habitants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Installer et animer un club climat lié au Plan Climat Air Energie Territorial</li> </ul>
	<b>Proposer des services de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Amplifier la protection des captages pour préserver et restaurer la ressource en eau</li> <li>— Développer la télé-relève des compteurs d'eau</li> <li>— Développer les opérations de déchetterie mobile pour une équité de traitement sur le territoire</li> <li>— Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau et consignes de restitution</li> <li>— Optimiser la collecte des déchets en équipant les conteneurs de capteurs de remplissage</li> <li>— Poursuivre les travaux de sécurisation en eau potable</li> </ul>
	<b>Aller vers un tourisme du bien-vivre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réagir aux conséquences du changement climatique, solidarité ville/vallée/montagne</li> <li>— Déployer l'attractivité de la destination Chambéry-Montagnes par une démarche collaborative associant les acteurs du tourisme</li> <li>— Favoriser la mobilité touristique intra-territoriale</li> </ul>



AXE	ACTIONS	
Une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique	<b>Mobilité agile et durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer les actions pour développer la pratique cyclable</li> <li>– Agir sur la fluidité de la VRU pour la désaturer</li> <li>– Déployer une ZFE-m et des mesures d'accompagnement associées</li> <li>– Développer la transition énergétique de la flotte de véhicules de l'agglomération et construire un nouveau dépôt qui permette la transition énergétique de la flotte des bus</li> <li>– Développer les plans de mobilité d'entreprise et d'administration ou de quartier (regrouper les TPE), d'établissements d'enseignement, de chalandise</li> <li>– Etudier la mise à niveau d'attractivité de l'offre des lignes de bus Chrono et complémentaires, connectées à un schéma directeur des parkings relais et poches de stationnement (P+R)</li> <li>– Renforcer la cohérence de l'offre de mobilité à l'échelle du bassin de vie avec la création du SYMOS</li> <li>– Poursuivre le développement de l'offre de covoiturage et développer l'autopartage</li> </ul>
	<b>Bâti sain et performant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Massifier la rénovation énergétique des bâtiments communaux</li> </ul>
	<b>Energies renouvelables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Définir un programme de travaux d'efficacité énergétique</li> <li>– Massifier le développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur pour augmenter la production d'électricité, de chaleur et le rafraichissement</li> <li>– Mettre en œuvre le schéma directeur de transition énergétique</li> <li>– Faire émerger des projets de réseaux de chaleur</li> </ul>
	<b>Richesses du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable pour limiter les prélèvements sur la ressource</li> <li>– Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air dans le secteur bâti</li> <li>– Réaliser un schéma directeur de la ressource en eau pour définir le partage des usages agricoles de la ressource en eau et la gouvernance du partage de l'eau</li> <li>– Soutenir et promouvoir une agriculture et une alimentation de proximité en cohérence avec le Plan Alimentaire Territorial de Savoie</li> </ul>
	<b>Végétalisation et biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réaliser les travaux de protection contre les inondations et de restauration écologique</li> </ul>

## — 71 autres actions —

AXE		ACTIONS
une agglomération solidaire et attractive	<b>Soutenir les initiatives locales et le tissu économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Accroître les liens entre le monde économique et le monde universitaire</li> <li>— Améliorer la vie étudiante</li> <li>— Coordonner la mutualisation des équipements et clubs sportifs du territoire</li> <li>— Créer les opportunités de partenariat public/privé sur la base de projets concrets</li> <li>— Favoriser la disponibilité d'infrastructures de communication performantes</li> <li>— Favoriser le bail emphytéotique plutôt que la cession pour la garder la maîtrise du foncier à terme</li> <li>— Favoriser un écosystème de prestataires sobres et durables</li> <li>— Lancer des Appel à Manifestation d'Intérêt pour maîtriser l'utilisation du foncier public commercialisé</li> <li>— Requalifier l'aérodrome à vocation économique et touristique</li> <li>— Réviser le dispositif de soutien aux clubs de haut-niveau et soutenir des projets de développement des pratiques spécifiques à notre territoire</li> <li>— Valoriser les dispositifs d'insertion socio-professionnelle</li> </ul>
	<b>Bien habiter ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Accélérer la mise en oeuvre des principes du logement d'abord sur le territoire</li> <li>— Accompagner l'adaptation et le développement de l'offre de logement d'insertion et autonome pour répondre aux besoins de populations spécifiques</li> <li>— Accompagner les communes des quartiers en veille dans leurs projets de renouvellement urbain</li> <li>— Amplifier la recherche de financement pour maintenir et renforcer les moyens de proximité dans les quartiers</li> <li>— Assurer l'équilibre de l'offre sociale à l'échelle des quartiers, des communes et de l'agglomération</li> <li>— Mettre en place les conditions permettant la production de logements répondant aux besoins de développement du territoire</li> <li>— Piloter, mettre en oeuvre et évaluer le contrat de ville engagement quartier 2030</li> <li>— Piloter la stratégie locale d'attribution des logements sociaux</li> <li>— Poursuivre et renforcer le renouvellement urbain par une action sur le bâti et l'espace public</li> <li>— Proposer une offre en accession abordable permettant aux ménages de se loger sur l'agglomération</li> <li>— Réaliser une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale à destination des gens du voyage sédentaires et semi-sédentaires en situation précaire, en vue d'aboutir à un diagnostic social des ménages et à la mise en œuvre de solutions opérationnelles de relogement à l'échelle du département</li> </ul>
	<b>Être à l'écoute des habitants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Améliorer la gestion des incivilités liées aux dépôts de déchets non conformes sur les aires à conteneurs déchets et dans les déchetteries</li> <li>— Construire une plateforme numérique dédiée à la participation citoyenne</li> <li>— Définir et mettre en œuvre une stratégie participative pour favoriser la concertation dans toutes les politiques publiques menées par l'agglomération</li> <li>— Mettre en œuvre un espace de participation mobile (véhicule) "Grand Chambéry &amp; vous"</li> <li>— Mettre en place un appel à projets citoyens jeunes</li> <li>— Renforcer et redynamiser les instances de démocratie participative</li> </ul>
	<b>Proposer des services de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Adapter des collectes aux nouveaux besoins (cartons, verre...)</li> <li>— Adapter la gestion des gros producteurs de déchets</li> <li>— Améliorer et renforcer la relation à l'utilisateur en facilitant son parcours par le déploiement de e-services</li> <li>— Coordonner et animer un réseau de conseillers numériques</li> <li>— Développer et accompagner des lieux de médiation numérique</li> <li>— Développer et réutiliser l'open data au quotidien</li> <li>— Développer les grands équipements (plan piscine) et des offres pour des publics spécifiques : adolescents, sport-santé, offre complémentaire touristique 4 saisons</li> <li>— Favoriser l'accès aux grands équipements aux entreprises du territoire</li> <li>— Moderniser les collectes en renouvelant le parc de véhicules</li> </ul>

AXE		ACTIONS
une agglomération solidaire et attractive	<b>Proposer des services de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre la mise en conformité des rejets non domestiques dans les réseaux d'assainissement</li> <li>– Poursuivre le déploiement du plan de développement des usages du numérique</li> <li>– Poursuivre le schéma de conteneurisation des déchets</li> <li>– Réduire les eaux parasites (eaux de pluie et eaux claires parasites permanentes issues des nappes phréatiques et des sources captées) dans les réseaux d'assainissement</li> <li>– Réduire les rejets de temps de pluie pour limiter les éventuelles pollutions du milieu naturels</li> <li>– Réhabiliter les pont d'Hyères et Gambetta (Chambéry), de la Trousse (La Ravoire/Saint-Alban-Leyse)</li> <li>– Rénover les stations d'épuration pour améliorer leur performance et la qualité des eaux rejetées, et en intégrant les possibilités de ré-utilisation des eaux traitées</li> </ul>
	<b>Aller vers un tourisme du bien-vivre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Convertir la clientèle touristique d'affaires en clientèle de loisirs</li> <li>– Développer un tourisme d'affaires durable en déployant une politique commerciale volontariste</li> <li>– Engager une dynamique de redécouverte touristique de Chambéry et de sa périphérie, ses atouts patrimoniaux, culturels et économiques</li> <li>– Impliquer la population et les acteurs dans un développement et accueil touristique apaisé</li> <li>– Préserver le capital patrimonial et naturel touristique du territoire</li> </ul>
Une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique	<b>Mobilités agiles et durables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer une tarification adaptée du réseau de mobilité</li> <li>– Etudier l'amélioration de la desserte des stations de montagne des Bauges et rendre sa tarification plus incitative</li> <li>– Etudier la mise en oeuvre d'une logistique urbaine sur le coeur de l'agglomération</li> <li>– Etudier les demandes de desserte internes à l'agglomération</li> <li>– Poursuivre la mise en oeuvre du schéma directeur d'accessibilité</li> <li>– Réaliser les travaux d'aménagement avenue des Ducs de Savoie, place de la Libération à Chambéry et optimiser les échanges entre les bus et avec la gare</li> <li>– Réaliser les travaux d'aménagement de la RD 1006 entre La Garatte et la Trousse</li> <li>– Réfléchir à un mix mobilité pour les déplacements dans les Bauges</li> </ul>
	<b>Bâti sain et performant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Moderniser l'éclairage public</li> </ul>
	<b>Énergies renouvelables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Changer la production de froid à la patinoire</li> <li>– Injecter dans le réseau gaz de ville le biométhane issu de la méthanisation à l'Usine de dépollution des eaux usées</li> <li>– Installer un système de récupération de calories sur les eaux de lavage des filtres à la piscine de Buisson Rond</li> <li>– Isoler/optimiser les installations de chauffage et/ou d'électricité des gymnases de l'agglomération</li> <li>– Poursuivre la structuration de la filière bois-énergie territoriale</li> </ul>
	<b>Richesses du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'appuyer sur la gestion foncière forestière pour accompagner une transition durable et multifonctionnelle de la forêt</li> <li>– Etudier la tarification incitative dans la gestion des déchets</li> <li>– Mettre en oeuvre le schéma bio déchets</li> <li>– Préserver, en cohérence, les zones agricoles, zones humides, forêts par des outils réglementaires</li> <li>– Renouveler et développer le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés</li> <li>– Sensibiliser les habitants aux économies d'eau et promouvoir la Nivolette, l'eau du robinet de Grand Chambéry</li> </ul>
	<b>Végétalisation et biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réaliser les travaux de restauration de la franchissabilité piscicole des seuils de la Leyse en amont de Chambéry</li> <li>– Tendre vers un territoire perméable en favorisant l'infiltration par l'application du zonage des eaux pluviales, en soutenant les opérations de désimperabilisation et conseillant les aménageurs</li> </ul>

# BILAN MI- PARCOURS



**LA FABRIQUE 2.0**  
2022 — 2026